

Campagne de contrôle Sécurité des vêtements d'enfants

Résultats 2021-2022





SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348



○ 0800 120 33 (numéro gratuit)



○ SPFEco



○ @spfeconomie



○ [linkedin.com/company/fod-economie](https://www.linkedin.com/company/fod-economie) (page bilingue)



○ [instagram.com/spfec](https://www.instagram.com/spfec)



○ [youtube.com/user/SPFEconomie](https://www.youtube.com/user/SPFEconomie)



○ economie.fgov.be

Éditrice responsable :

Séverine Waterbley

Présidente du Comité de direction

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Version internet

182-23

Table des matières

1. But de la campagne	4
2. Base légale	4
3. Résultats.....	5
3.1. Le contrôle administratif	5
3.2. Contrôle des exigences techniques.....	5
3.3. Mesures correctives.....	6
4. Conclusions	9
5. Annexes.....	10
5.1. Notifications Safety Gate/RAPEX	10
5.2. Conseils de sécurité sur les vêtements pour enfants.....	18

Liste des graphiques

Graphique 1. Résultats du contrôle administratif	5
Graphique 2. Résultats du contrôle des exigences de la norme EN 14682	6
Graphique 3. Aperçu des mesures finales.....	7
Graphique 4. Catégories de vêtements avec un risque grave.....	8
Graphique 5. Groupe d'âge des vêtements avec un risque grave.....	8
Graphique 6. Groupe d'âge par catégorie de vêtements avec un risque grave.....	9

1. But de la campagne

Comme en 2020, les objectifs de cette campagne de contrôle étaient de contrôler la conformité et la sécurité des vêtements d'enfants présents sur le marché belge et de veiller à ce que les produits non conformes et/ou dangereux soient retirés du marché.

Cette campagne visait les vêtements destinés aux enfants jusqu'à l'âge de 14 ans, et plus particulièrement les cordons et leurs accessoires (nœuds, dispositifs de blocage, etc.) qui se trouvent sur ces vêtements.

Les cordons ou liens de serrage de vêtements d'enfants ont été impliqués dans un certain nombre d'accidents mortels touchant des enfants en Europe et ailleurs. Se terminant généralement par un nœud ou un dispositif de blocage, ces cordons peuvent se prendre dans un équipement fixe ou mobile et être ainsi à l'origine de blessures ou d'accidents mortels par strangulation. Ces accidents se répartissent en deux groupes principaux, selon l'âge de l'enfant :

- chez les enfants de moins de 7 ans : les cordons de capuche se coincent dans les équipements d'aires de jeux tels que les toboggans, provoquant des accidents mortels ;
- chez les enfants d'un âge compris entre 7 et 14 ans : les cordons et cordelettes de la taille et du bord inférieur des vêtements se coincent dans des véhicules en mouvement tels que des remontées mécaniques, des bicyclettes ou dans des portes d'autobus, avec pour résultat de graves blessures ou la mort pour avoir été traîné le long du véhicule ou avoir été écrasé par le véhicule.

En 2021 et 2022, le SPF Economie a visité des magasins qui étaient aussi bien des commerces exclusivement dédiés à la vente de vêtements que d'autres magasins de type supermarché. Plusieurs vêtements d'enfants ont été inspectés sur place et 40 d'entre eux ont été échantillonnés pour un contrôle plus approfondi.

Le SPF Economie a contrôlé la conformité aux exigences techniques de la norme de sécurité.

Attention ! Les résultats de cette campagne concernent des produits qui ont été échantillonnés par des agents de contrôle du SPF Economie qui recherchaient spécifiquement des produits non conformes et potentiellement dangereux.

2. Base légale

En Belgique, les vêtements pour enfants doivent répondre à l'obligation générale de sécurité, à savoir les dispositions du Code de droit économique, livre IX relatif à la sécurité des produits et des services. Ce livre contient la transposition en droit national de la directive européenne 2001/95/CE relative à la sécurité générale des produits.

Un produit est présumé sûr – pour les dangers couverts par cette norme – lorsqu'il est conforme à une norme dont les références sont publiées au Journal Officiel de l'Union européenne.

Dans cette campagne, les documents suivants ont été utilisés :

- Norme EN 14682:2014 Sécurité des vêtements d'enfants – Cordons et cordons coulissants – Spécifications ;
- Rapport technique TR 17376:2019 Textiles – Sécurité des vêtements d'enfants – Recommandations relatives à l'utilisation de l'EN 14682:2014 Cordons et cordons coulissants – Spécifications.

Les références de la norme EN 14682:2014 sont publiées au Journal Officiel de l'Union européenne. La norme belge correspondante est la norme NBN EN 14682:2015.

Cette norme contient des spécifications pour les cordons des vêtements destinés aux enfants jusqu'à l'âge de 14 ans. Elle a pour but de réduire le plus possible le risque que les cordons se trouvant sur les vêtements d'enfants se coincent accidentellement.

3. Résultats

Les résultats mentionnés ci-dessous concernent les 40 vêtements d'enfants avec des cordons échantillonnés sur le marché belge pour un contrôle plus approfondi.

3.1. Le contrôle administratif

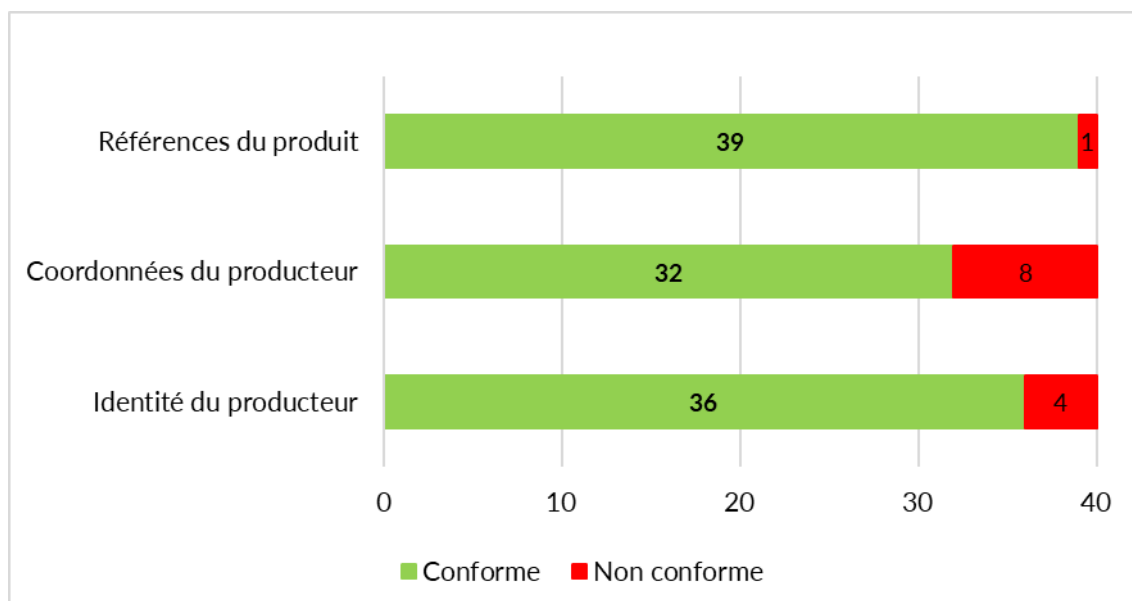
32 des 40 vêtements étaient conformes aux exigences administratives reprises dans le livre IX du Code de droit économique (CDE), à savoir l'indication (sur le produit ou son emballage) de l'identité et des coordonnées du producteur ainsi que la référence du vêtement.

Parmi les 8 vêtements non conformes à ces exigences, un vêtement ne mentionnait aucune de ces informations. 3 vêtements ne mentionnaient pas l'identité et les coordonnées (adresse postale) du producteur et pour 4 vêtements, il manquait seulement les coordonnées du producteur.

Cette campagne ne concernait pas le contrôle relatif à l'étiquetage des textiles selon les exigences du règlement européen (UE) N°1007/2011¹.

Le graphique 1 montre les résultats du contrôle administratif.

Graphique 1. Résultats du contrôle administratif



Source : SPF Economie.

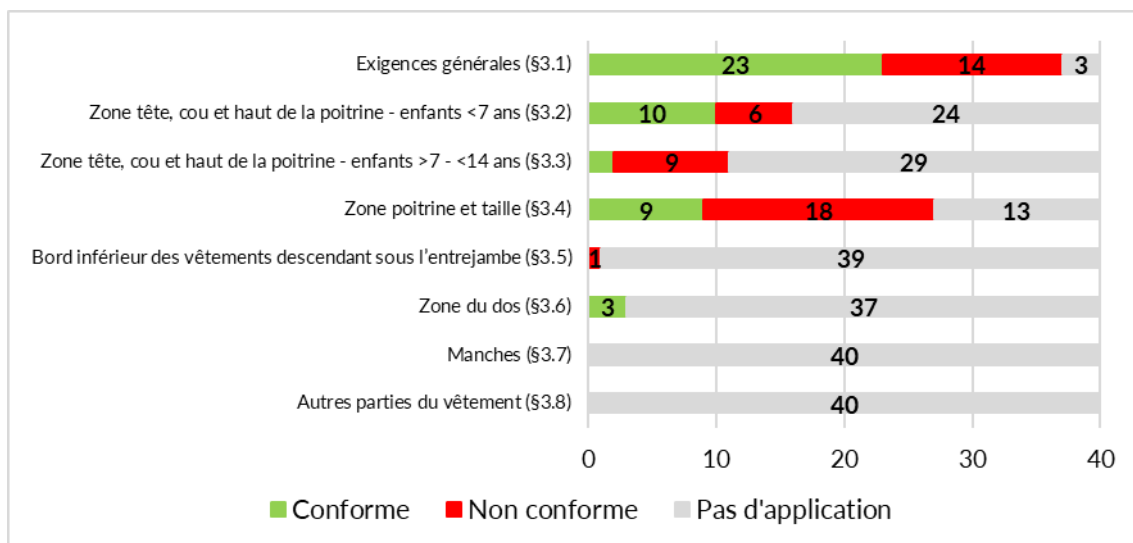
3.2. Contrôle des exigences techniques

Parmi les 40 vêtements prélevés sur le marché belge pour un contrôle plus approfondi, 31 vêtements n'étaient pas conformes aux exigences de la norme EN 14682.

Le graphique 2 montre les résultats du contrôle des exigences de la norme. Lorsqu'il n'y avait pas de cordon dans une partie d'un vêtement, nous avons encodé le résultat de l'exigence en question comme n'étant « pas d'application ».

¹ Règlement (UE) N° 1007/2011 du Parlement européen et du Conseil du 27 septembre 2011 relatif aux dénominations des fibres textiles et à l'étiquetage et au marquage correspondants des produits textiles au regard de leur composition en fibres, et abrogeant la directive 73/44/CEE du Conseil et les directives 96/73/CE et 2008/121/CE du Parlement européen et du Conseil.

Graphique 2. Résultats du contrôle des exigences de la norme EN 14682



Source : SPF Economie.

Les principales non-conformités ont été observées au niveau des 4 premières exigences, à savoir :

- les exigences générales (§3.1 de la norme) ;
- les exigences de la zone « tête, cou et haut de la poitrine » pour les vêtements d'enfants de moins de 7 ans (§3.2 de la norme) ;
- les exigences de la zone « tête, cou et haut de la poitrine » pour les vêtements d'enfants d'un âge compris entre 7 et 14 ans (§3.3 de la norme) ;
- les exigences pour la zone « poitrine et taille » pour les vêtements d'enfants d'un âge compris entre 7 et 14 ans (§3.4 de la norme).

3.3. Mesures correctives

Le SPF Economie a réalisé une analyse de risque sur la base des non-conformités et donc des dangers que présentent les produits testés. Le résultat de cette analyse permet de répartir les produits en cinq niveaux de risque, en fonction desquels le SPF Economie demande de prendre des mesures proportionnelles.

- Aucune action si le produit est conforme aux exigences testées.
- **Risque faible** : le producteur reçoit un avertissement et doit désormais mettre son produit en conformité avec la réglementation.
- **Risque moyen** : le producteur ne peut plus vendre son stock ou doit adapter son produit.
- **Risque élevé** : le producteur ne peut plus vendre son stock et doit retirer le produit du marché ou l'adapter.
- **Risque grave** : le producteur doit retirer le produit du marché et le rappeler chez les consommateurs en les informant de façon adaptée et efficace.

Après une évaluation initiale des résultats, des 40 vêtements échantillonnés et contrôlés :

- 23 présentaient un risque grave ;
- 7 présentaient un risque élevé ;
- 2 présentaient un risque moyen ;
- 8 étaient conformes aux exigences contrôlées.

Les 23 vêtements avec un **risque grave** présentaient des non-conformités techniques à diverses exigences de la norme EN 14682:2014. 11 de ces vêtements étaient destinés aux enfants de moins de 7 ans, les 13 autres vêtements étaient destinés aux enfants d'un âge compris entre 7 et 14 ans.

Pour 20 de ces vêtements présentant un **risque grave**, les producteurs ont pris les mesures nécessaires et ont procédé au retrait du marché et au rappel des vêtements concernés auprès des

consommateurs. Pour les 3 autres, les mesures doivent encore être prises au moment d'écrire ce rapport. Si les mesures ne sont pas prises, le SPF Economie évaluera si un arrêté d'interdiction doit être rédigé.

Les 7 vêtements présentant un **risque élevé** ont été retirés du marché par les producteurs concernés. Pour 1 de ces vêtements, le producteur avait adapté le produit de manière proactive à la suite de l'échantillonnage. Pour 2 autres vêtements, les producteurs ont adapté les produits afin de pouvoir les reposer à la vente.

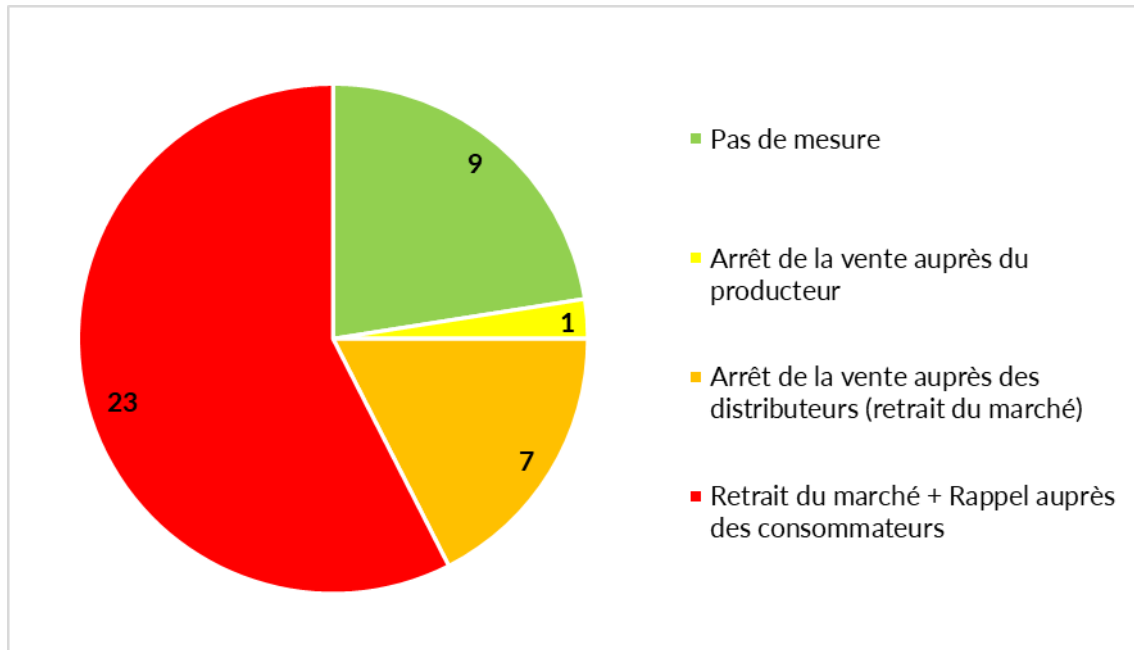
Après avoir entendu les producteurs, pour l'un des 2 vêtements avec un **risque moyen**, le risque a été réévalué et il a été décidé de considérer le produit comme conforme. L'autre vêtement a été adapté par le producteur.

Les 8 autres vêtements ne présentaient pas de non-conformité à la norme EN 14682.

23 vêtements ont été notifiés dans le système d'alerte rapide de l'Union européenne pour les produits dangereux non alimentaires (Safety Gate/RAPEX). La liste des produits notifiés est reprise en annexe. Les notifications y sont réparties par catégories de vêtements.

Le graphique 3 montre un aperçu des mesures **finales** pour les 40 échantillons prélevés sur le marché belge.

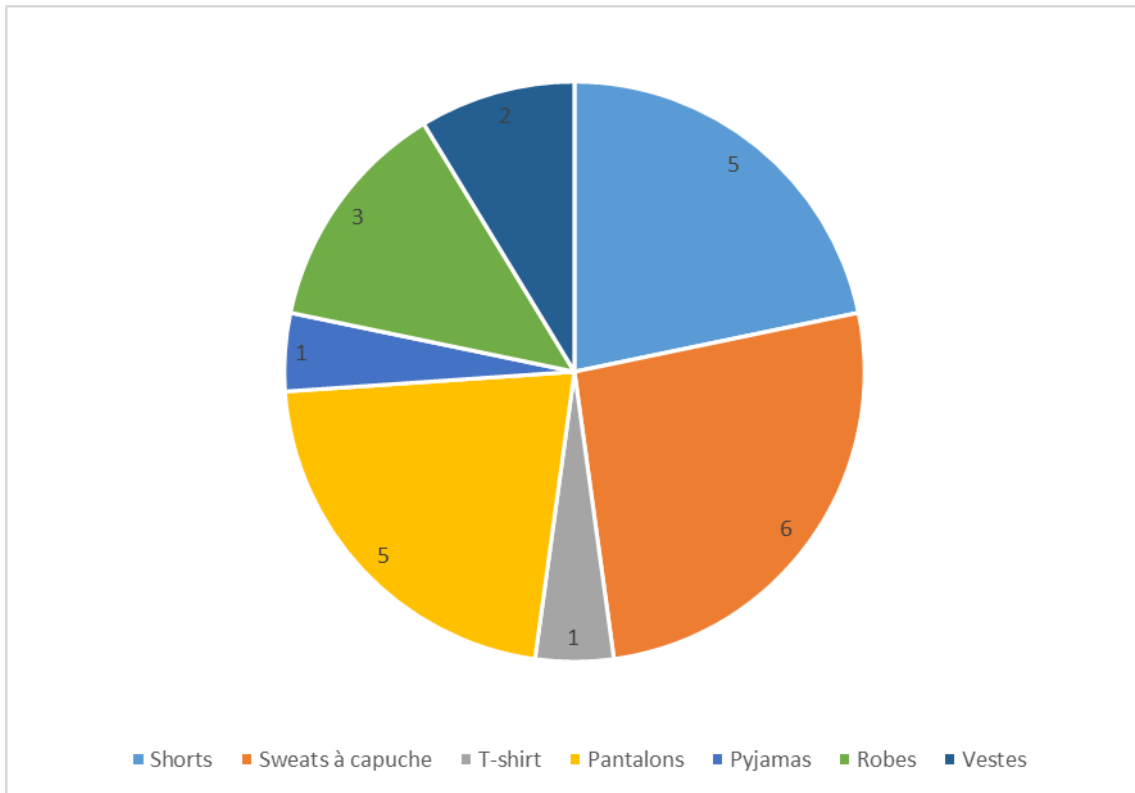
Graphique 3. Aperçu des mesures finales



Source : SPF Economie.

Le graphique 4 montre les catégories des vêtements échantillonnés présentant au final un risque grave.

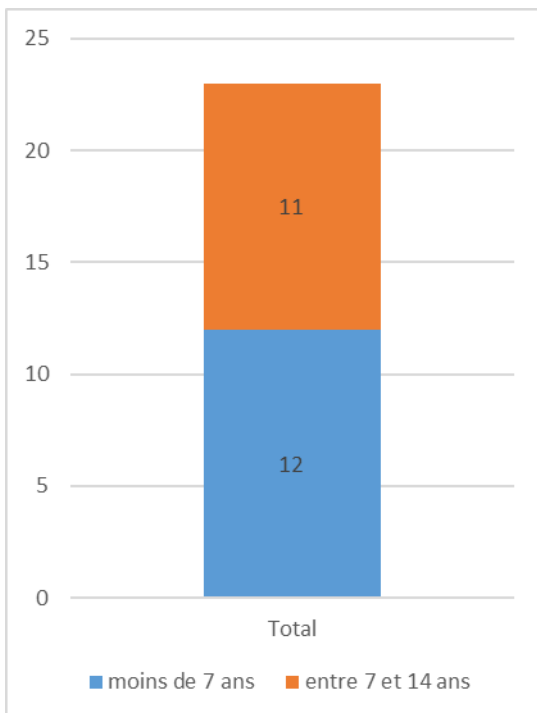
Graphique 4. Catégories de vêtements avec un risque grave



Source : SPF Economie.

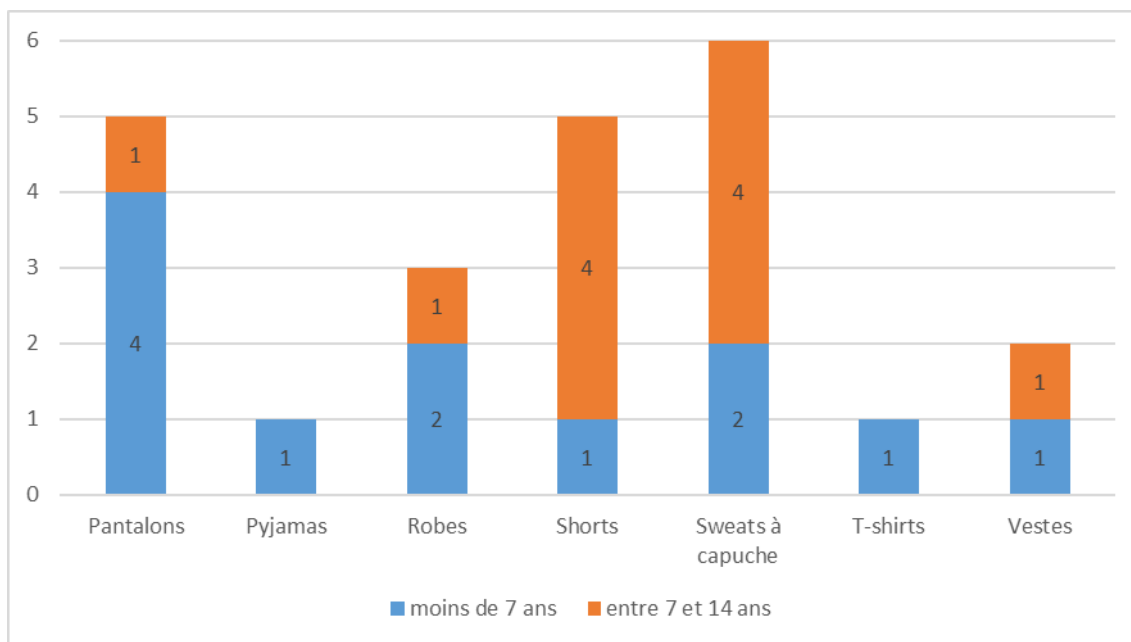
Le graphique 5 montre la répartition de ces 23 vêtements parmi les 2 groupes d'âge tandis que le graphique 6 reprend cette répartition pour chaque catégorie de vêtements concernée.

Graphique 5. Groupe d'âge des vêtements avec un risque grave



Source : SPF Economie.

Graphique 6. Groupe d'âge par catégorie de vêtements avec un risque grave



Source : SPF Economie.

4. Conclusions

D'après les contrôles effectués lors de cette campagne, 31 des 40 vêtements prélevés sur le marché belge n'étaient pas conformes aux exigences de la norme EN 14682:2014. De plus, 8 de ces 31 vêtements n'étaient pas conformes aux exigences administratives reprises dans le livre IX du Code de droit économique.

Au final, pour ces 31 vêtements non conformes :

- 23 présentaient un risque grave ;
- 7 présentaient un risque élevé ;
- 1 présentait un risque moyen ;

Parmi les vêtements présentant un risque grave :

- 12 étaient pour les enfants de moins de 7 ans ;
- 11 étaient pour des enfants d'un âge compris entre 7 et 14 ans.

Pour tous les vêtements présentant un risque, des mesures correctives ont été demandées. La plupart des opérateurs économiques concernés ont déjà entrepris les actions nécessaires.

23 vêtements présentant un risque grave ont été retirés du marché et rappelés chez le consommateur. Ces vêtements ont été notifiés dans le système d'alerte rapide de l'Union européenne [Safety Gate/RAPEX](#) (voir 5.1. Notifications Safety Gate/RAPEX).

Des consignes de sécurité pour l'utilisation et la conception des vêtements sont reprises dans l'annexe 5.2.

Cette campagne sera réitérée en 2023.



Attention ! Les résultats de cette campagne ne fournissent pas une image statistiquement fiable ou représentative de la situation sur le marché belge. Ils portent sur des produits prélevés sur le marché belge par des agents de contrôle du SPF Economie à la recherche de produits non conformes et potentiellement dangereux.

5. Annexes

5.1. Notifications Safety Gate/RAPEX

Pantalons

Références	Photos	Raisons
<p>Pantalon de jogging bleu foncé avec longs cordons de couleur beige</p> <p>Safety Gate : A12/00985/21 Marque : Zeeman Référence : 753395 Taille, âge : 4-6 ans Code EAN : 2011660753395</p>	 <p>Source : SPF Economie.</p>	<p>Les cordons coulissants sont trop longs.</p> <p>Les boucles fixes situées à l'intérieur du vêtement et qui dépassent de celui-ci ont une circonférence trop grande.</p>
<p>Pantalon de jogging vert clair avec un liseré sur les côtés extérieurs (existe aussi en noir)</p> <p>Safety Gate : A12/00760/22 Marque : America Today Jr Référence : 503 MINT (4132002300.S21) Taille, âge : taille 134-140 Code EAN : 8715639808607</p>	 <p>Source : SPF Economie.</p>	<p>Les cordons coulissants ne sont pas attachés au vêtement et sont trop longs.</p>
<p>Pantalon de jogging gris avec un liseré blanc sur le côté</p> <p>Safety Gate : A12/00990/22 Marque : TQF Collection Référence : 11-25-821 (956210) Taille, âge : 4 ans Code EAN : 2000007016927</p>	 <p>Source : SPF Economie.</p>	<p>Les cordons décoratifs sont trop longs.</p>



Références	Photos	Raisons
<p>Pantalon de jogging noir avec poches zippées et une inscription « FORWARD » sur une jambe</p> <p>Safety Gate : A12/01206/22 Marque : Zeeman Référence : A82289 Taille, âge : taille 92 Code EAN : 2009286822892</p>	 <p>Source : SPF Economie.</p>	<p>Les cordons décoratifs sont trop longs.</p>
<p>Pantalon de jogging gris</p> <p>Safety Gate : A12/01766/22 Marque : Jojo kids Référence : - Taille, âge : 6 ans Code EAN : -</p>	 <p>Source : SPF Economie.</p>	<p>Les cordons coulissants ne sont pas attachés au vêtement et sont trop longs.</p>

Pyjamas

Références	Photos	Raisons
<p>Pyjama d'été (dessus bleu uni avec motif, dessous short rayé bleu et blanc)</p> <p>Safety Gate : A12/00907/22 Marque : Woody Référence : 221-1-BST-S/822 Taille, âge : 2 ans Code EAN : 5400574553455</p>		<p>Les cordons coulissants sont trop longs.</p> <p>Les boucles fixes situées à l'intérieur du vêtement et qui dépassent de celui-ci ont une circonférence trop grande.</p>

		
Source : SPF Economie.		

Robes

Références	Photos	Raisons
<p>Robe chemise à lignes jaunes et blanches</p> <p>Safety Gate : A12/00896/22 Marque : American Outfitters Référence : 122-1750-310 (201 - yellow) Taille, âge : 8 ans Code EAN : 5400562250205</p>		<p>Les cordons coulissants ne sont pas attachés au vêtement et sont trop longs.</p>
Source : SPF Economie.		
<p>Robe d'été à bretelles à motif vichy beige et blanc (existe aussi en bleu et blanc)</p> <p>Safety Gate : A12/01122/22 Marque : Blue Queen Référence : 103110102 Taille, âge : taille 98 Code EAN : 10253837002</p>		<p>Présence de cordons fonctionnels au niveau des épaules. Les bretelles d'épaule présentent des extrémités libres à l'extérieur.</p>
Source : SPF Economie.		

<p>Robe d'été jaune à bretelles</p> <p>Safety Gate : A12/00475/23 Marque : TQF Collection Référence : GM 11 23 715 (956369) Taille, âge : 9 mois Code EAN : 2000007048539</p>	 <p>Source : SPF Economie.</p>	<p>Présence de cordons fonctionnels au niveau des épaules. Les bretelles d'épaule présentent des extrémités libres à l'extérieur.</p>
---	---	---





Shorts


Références	Photos	Raisons
<p>Short à motif militaire</p> <p>Safety Gate : A12/01205/22 Marque : Zeeman Référence : A37429 Taille, âge : taille 92 Code EAN : 2009250374297</p>	 <p>Source : SPF Economie.</p>	<p>Les cordons décoratifs sont trop longs.</p>
<p>Short de bain à fleurs</p> <p>Safety Gate : A12/00608/23 Marque : Petrol Référence : B-2020-SWSW953 (Color 5152) Taille, âge : 10 ans Code EAN : 8720056956763</p>	 <p>Source : SPF Economie.</p>	<p>Les cordons coulissants sont trop longs.</p>
<p>Short de bain palmiers</p> <p>Safety Gate : A12/00606/23 Marque : Petrol Référence : B-2020-SWSW951 (Color 5152) Taille, âge : 12 ans Code EAN : 8720056956206</p>	 <p>Source : SPF Economie.</p>	<p>Les cordons coulissants sont trop longs.</p>

Références	Photos	Raisons
<p>Short de bain gris foncé à motifs gris clair</p> <p>Safety Gate : A12/00607/23 Marque : Primark Référence : 3070301 Taille, âge : taille 128 Code EAN : 8720056956206</p>	 <p>Source : SPF Economie.</p>	<p>Les cordons coulissants sont trop longs.</p>

Sweats à capuche

Références	Photos	Raisons
<p>Sweat kaki à capuche</p> <p>Safety Gate : A12/00675/22 Marque : Hiker by Bristol Référence : 111040202 Taille, âge : 6 ans Code EAN : 10252221001</p>	 <p>Source : SPF Economie.</p>	<p>Présence de cordons coulissants au niveau du cou.</p>
<p>Sweat zippé à capuche de couleur bleue avec un liseré jaune et orange sur les manches</p> <p>Safety Gate : A12/00910/22 Marque : Billie-Ray Référence : 211-7-KLI-V/843 Taille, âge : 8 ans Code EAN : 2900001371681</p>	 <p>Source : SPF Economie.</p>	<p>Les cordons coulissants ne sont pas attachés au vêtement, sont trop longs et comportent des extrémités libres.</p>

Références	Photos	Raisons
<p>Sweat zippé à capuche de couleurs gris clair et gris foncé (faisant partie d'un ensemble de jogging)</p> <p>Safety Gate : A12/01791/22 Marque : Benster denim Référence : Style n°73 Taille, âge : 2 ans Code EAN : -</p>	 <p>Source : SPF Economie.</p>	<p>Présence de cordons coulissants au niveau du cou.</p>
<p>Sweat zippé à capuche, rose clair</p> <p>Safety Gate : A12/00521/23 Marque : Please Référence : LK11040G33 (Rif.49 02 001090) Taille, âge : 12 ans Code EAN : 8058096488136</p>	 <p>Source : SPF Economie.</p>	<p>Les cordons coulissants sont trop longs et comportent des extrémités libres</p>
<p>Sweat noir à capuche</p> <p>Safety Gate : A12/00545/23 Marque : Please Référence : AB21230G33 (Rif.49 02 000871) Taille, âge : 12 ans Code EAN : 8058096470742</p>	 <p>Source : SPF Economie.</p>	<p>Les cordons coulissants ne sont pas attachés au vêtement, sont trop longs et comportent des extrémités libres</p>
<p>Sweat rose à capuche avec inscription « New York »</p> <p>Safety Gate : A12/00547/23 Marque : Please Référence : LM17060G33 (Rif. 49 02 000847) Taille, âge : 12 ans Code EAN : 8058096475242</p>	 <p>Source : SPF Economie.</p>	<p>Les cordons coulissants ne sont pas attachés au vêtement, sont trop longs et comportent des extrémités libres.</p>


Références	Photos	Raisons
<p>Sweat beige à capuche</p> <p>Safety Gate : A12/01369/23 Marque : Elsy Référence : MOD 4901 GRAZIA Taille, âge : taille 128 Code EAN : 8050513039310</p>	 <p>Source : SPF Economie.</p>	<p>Les cordons décoratifs sont trop longs.</p>

T-shirts

Références	Photos	Raisons
<p>T-shirt sans manches de couleur saumon</p> <p>Safety Gate : A12/01820/22 Marque : TQF Collection Référence : GM 11 25 241 (912144) Taille, âge : 4 ans Code EAN : 2000006972859</p>	 <p>Source : SPF Economie.</p>	<p>Les cordons décoratifs sont trop longs.</p>

Vestes

Références	Photos	Raisons
<p>Veste zippée à capuche, de couleur verte</p> <p>Safety Gate : A12/01744/22 Marque : Fish & Chips Référence : 126418 (GNL MOHA S22DOU1 22Z) Taille, âge : taille 140 Code EAN : 2000508208463</p>	 <p>Source : SPF Economie.</p>	<p>Présence de boucles saillantes sur les cordons coulissants. Les embouts utilisés pour ajuster les cordons coulissants ne sont pas fixés au vêtement.</p>

Références	Photos	Raisons
<p>Veste zippée de couleur vert kaki à capuche</p> <p>Safety Gate : A12/01793/22</p> <p>Marque : Anna Carino</p> <p>Référence : GIZLI CEPLI MONT (3506 7-8-9-10 YAS)</p> <p>Taille, âge : 7 ans</p> <p>Code EAN : 8690186035061</p>	 <p>Source : SPF Economie.</p>	<p>Les cordons coulissants pendent plus bas que le bord inférieur du vêtement.</p>

5.2. Conseils de sécurité sur les vêtements pour enfants

Conseils pour les consommateurs

- **Soyez attentifs aux cordons et cordelettes** sur des vêtements d'enfants. Ils peuvent constituer un risque de strangulation ou de coincement.
- Choisissez un vêtement **adapté à la taille de l'enfant** qui le portera.
- **Ne laissez pas pendre les bretelles** sous la taille sous prétexte que « c'est la mode ». Les boucles ainsi créées présentent un risque de coincement dans un objet en mouvement (bus, vélo, équipement d'aire de jeux...).
- **Coupez les boucles de suspension** placées à l'intérieur des vêtements et servant à l'exposition dans les magasins. Lorsqu'elles dépassent du vêtement lorsqu'il est porté, elles peuvent constituer un risque de coincement.
- N'achetez ou n'utilisez jamais un vêtement avec des cordons dans la zone de la tête et du cou pour des enfants âgés de moins de 7 ans. Ces cordons ne sont pas permis et sont dangereux !
- **Arrêtez immédiatement** d'utiliser un vêtement qui fait l'objet d'un rappel.

Conseils pour les producteurs

- **Ne fabriquez ou n'importez que des vêtements sûrs.** La sécurité des enfants doit être la priorité absolue.
- **Respectez toutes les exigences légales.** Assurez-vous que les produits répondent à l'obligation générale de sécurité.
- **Connaissez les produits que vous vendez.** Informez-vous sur les exigences de sécurité applicables à vos produits.
- **Adaptez la confection du vêtement à l'âge des enfants qui le porteront.** Les vêtements pour adultes ne doivent pas être miniaturisés pour en faire des vêtements pour enfants. Des vêtements sûrs pour les adultes peuvent être dangereux pour les enfants.
- Veillez à ce que les **boucles de suspension** placées à l'intérieur des vêtements et servant à l'exposition dans les magasins ne dépassent pas du vêtement lorsqu'il est porté.
- Référez-vous aux normes ! Un produit est présumé sûr lorsqu'il est conforme à une norme dont les références sont publiées au Journal Officiel de l'Union européenne. Les références de la norme européenne EN 14682:2014 Sécurité des vêtements d'enfants - Cordons et cordons coulissants - Spécifications sont publiées au Journal Officiel de l'Union européenne. En Belgique, il s'agit de la norme NBN EN 14682:2015. Les vêtements conformes aux exigences de cette norme sont présumés sûrs pour les dangers couverts par cette norme.
- Consultez également le document de référence, à savoir le CEN/TR 16792:2014 Sécurité des vêtements d'enfants - Recommandations pour la conception et la fabrication des vêtements d'enfants - Sécurité mécanique. Ce document donne des recommandations pour la conception et la fabrication de vêtements d'enfants sûrs par rapport aux risques mécaniques comme le coincement des doigts, les blessures causées par des objets pointus, l'ingestion de petites pièces.
- **Anticipez les éventuels rappels de produits.** Expliquez clairement aux consommateurs comment ils peuvent enregistrer les produits qu'ils achètent afin de recevoir des informations sur les actions de rappel éventuelles. Faites en sorte que les avis de rappel soient clairs et accessibles.
- **Informez-vous** sur les changements législatifs à venir avec le règlement (UE) 2023/988 relatif à la sécurité générale des produits qui remplacera la directive européenne sur la sécurité générale des produits. Le nouveau règlement sera applicable à partir du 13 décembre 2024.



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
N° d'entreprise : 0314.595.348
economie.fgov.be